

Euthanasie : les manipulations abjectes des sénateurs PS

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 12 mars 2021

Source [Le Salon Beige] La proposition de loi (PPL) de Marie-Pierre de La Gontrie, [examiné](#) dans le cadre d'une « niche » parlementaire du groupe PS, visant « à établir le droit à mourir dans la dignité » était discutée hier au Sénat. Les sénateurs de droite ont supprimé sa principale mesure et, par conséquent, la sénatrice PS [a annoncé](#) le retrait de son texte, « vidé de sa substance ».

A l'issue d'un débat, les esprits se sont quelque peu échauffés au moment du vote d'un amendement de Pierre Médevielle (Indépendants) visant à supprimer l'article 1er du texte. L'article posait le droit à bénéficier, sous conditions, de l'aide active à mourir, selon deux modalités: l'assistance médicale au suicide et l'euthanasie. L'amendement visant à supprimer ce 1er article du texte a été adopté par 161 voix contre 142, lors d'un scrutin public à la demande du groupe Les Républicains.

La proposition de loi avait reçu un avis « défavorable » du ministre de la Santé Olivier Véran, pour qui « *aujourd'hui, cinq ans après la loi Claeys-Leonetti le principal enjeu n'est pas tant de la faire évoluer que de la faire connaître* ». Le ministre a annoncé le lancement dès avril d'un 5e « plan national de développement des soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie ».

La sénatrice communiste Apurceau-Poly est intervenue dans le débat pour proposer l'euthanasie des personnes handicapées mentales afin de déculpabiliser les familles...

Le sénateur Stéphane Ravier a dénoncé ce projet abject.

[Pour Tugdual Derville](#), l'un des porte-parole de *Soulager mais pas tuer*, parrainé par Philippe Pozzo di Borgo :

« Comme beaucoup d'observateurs, nous sommes choqués que les partisans de l'euthanasie aient choisi cette période de crise sanitaire pour lancer cette nouvelle offensive au Parlement. Avec pas moins de quatre textes déposés, cette technique de harcèlement législatif nous semble particulièrement indécente au moment où tant de soignants se battent pour sauver des vies, dans un contexte difficile.

L'annonce gouvernementale d'un plan de développement des soins palliatifs, que nous saluons, est bienvenue bien que tardive : la culture palliative doit impérativement s'étendre dans tous les services hospitaliers, pour que les Français ne croient plus qu'ils auront, un jour, à choisir entre souffrir et mourir. Il est grand temps que des moyens sérieux soient donnés aux soins palliatifs et à l'accompagnement des personnes gravement malades, dépendantes et âgées. A ce titre, nous déplorons le report *sine die* de la loi Grand âge et autonomie. Trop de nos concitoyens âgés subissent une forme de « mort sociale » – aggravée par la pandémie – qui accroît leur désespérance. Nous communiquerons demain sur la grande campagne solidaire lancée par Alliance VITA pour témoigner qu'elles ont toute leur place dans la société. »

Le prochain débat sur l'euthanasie aura lieu à l'Assemblée nationale le 8 avril avec l'examen de la PPL d'Olivier Falorni (PS)